

COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2025

Le Chef de l'Etat, Son Excellence Bassirou Diomaye Diakhar FAYE a présidé, ce mercredi 10 Septembre 2025, la réunion hebdomadaire du Conseil des Ministres, au Palais de la République. A l'entame de sa communication, le Président de la République a évoqué le décret n° 2025-1430 du 06 septembre 2025, qui nomme les Ministres et Secrétaires d'Etat, membres du nouveau Gouvernement de la République du Sénégal. Il a adressé ses remerciements aux Ministres sortants qui n'ont ménagé aucun effort pour mettre en œuvre la politique qu'il a déterminée, sous la conduite et la coordination du Premier Ministre Ousmane SONKO. Il a félicité et encouragé les Ministres et Secrétaires d'Etat reconduits dans le Gouvernement, ainsi que ses nouveaux membres. Il a rappelé qu'être Ministre ou Secrétaire d'Etat, est une responsabilité nationale primordiale. C'est une position spéciale, fondée sur une confiance exceptionnelle, dans l'exercice de charges publiques, au service des populations et de l'Intérêt général. D'où, l'impératif, pour tout Ministre ou Secrétaire d'Etat, d'incarner, à tout instant, la sacralité de l'Etat, le culte du service public et l'engagement patriotique, l'intégrité, l'efficacité dans la mise en œuvre de la politique de la Nation, à travers le déploiement optimal des politiques publiques.

Le Président de la République a invité le nouveau Gouvernement qui a tenu sa première session de Conseil des ministres ce jour, d'être une institution de la République marquée du sceau de l'action. Dans cette posture d'exception, il constitue dans la lettre et l'esprit de la Constitution, une équipe collégiale et solidaire, une force collective de propositions et de réalisations au service des attentes, aspirations et même des exigences de nos populations. Le Gouvernement, doit incarner le projet politique patriotique, plébiscité par le Peuple sénégalais. Il doit le matérialiser par la détermination, l'engagement et la maîtrise de la communication, mais aussi le sens du travail dans la diligence, la qualité, l'efficacité et la proximité.

Le Chef de l'Etat a invité le nouveau gouvernement à s'attacher avec méthode à la gestion axée sur les résultats à l'intérieur de chaque département ministériel, à l'intensification de la mise en œuvre optimale du Plan de Redressement économique et social (PRES), conformément aux séquences temporelles et aux stratégies sectorielles opérationnelles de l'Agenda national de Transformation. Il a rappelé à chaque Ministre, l'urgence de mettre en œuvre, sous la supervision du Premier Ministre, les programmes, projets, réformes et textes requis dans le cadre de l'exécution des directives présidentielles. A cet égard, il a indiqué au Ministre des Finances et du Budget, l'urgence de prendre toutes les dispositions nécessaires avec le Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération et les Ministres sectoriels, en vue de la finalisation adéquate avec le Premier Ministre, de tous les arbitrages concernant le projet de Loi de finances pour l'année 2026. Par ailleurs, il a signalé au Gouvernement, la nécessité d'asseoir un ancrage territorial des actions ministérielles et interministérielles, en liaison avec la politique de territorialisation des politiques publiques. Il s'agit aussi et surtout, de veiller sans relâche à la prise en charge des problématiques sécuritaires, ainsi que des questions sociales dirimantes concernant l'éducation, l'enseignement supérieur, la santé, la jeunesse et

l'amélioration du pouvoir d'achat des populations par la maîtrise des circuits de commercialisation et des prix des denrées et produits essentiels. Enfin, il a demandé au Gouvernement d'intensifier la relance de l'économie nationale, le développement du secteur privé, des investissements productifs et de l'entrepreneuriat, de même que les travaux publics à haute intensité de main d'œuvre dans tous les secteurs, fondamentalement dans ceux du logement et des constructions, afin de promouvoir l'employabilité et l'emploi des jeunes : une priorité nationale.

Abordant les questions liées à l'organisation du dernier Maouloud, le Chef de l'État s'est appesanti sur l'accompagnement de ces cérémonies religieuses. Il a adressé ses chaleureuses félicitations au Gouvernement, aux forces de défense et de sécurité, aux services de l'Etat et à l'ensemble de la communauté musulmane du Sénégal, ainsi qu'aux Khalifes généraux, pour l'excellent déroulement des célébrations du Maouloud sur l'étendue du territoire national. Il a demandé au Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique de veiller avec les acteurs publics et religieux impliqués, à la programmation optimale des différentes interventions de l'Etat dans les cités et lors des manifestations religieuses et même coutumières. Il a insisté sur la tenue des réunions d'évaluation de l'organisation des manifestations assorties de recommandations d'amélioration pour les prochaines éditions.

Sur un autre chapitre, le Président de la République a mis l'accent sur la question de la relance des programmes d'alphabétisation et de promotion des langues nationales. Il a profité de la célébration du mois de l'alphabétisation qu'il avait initié en 2024 pour féliciter les acteurs et opérateurs en alphabétisation pour leur travail remarquable à l'échelle de toutes les collectivités territoriales du Sénégal. Il a demandé au Ministre de l'Education nationale d'accentuer, à tous les niveaux, la mise en œuvre inclusive et optimale des projets et programmes d'alphabétisation, notamment dans nos langues nationales, dont la vulgarisation dans notre système éducatif et universitaire, et dans les secteurs public et privé, demeure une exigence essentielle à la réalisation du projet d'un Sénégal souverain, juste et prospère.

Dans un an, le Sénégal va accueillir les Jeux olympiques de la Jeunesse Dakar 2026, un évènement international d'envergure qui a des impacts notables sur les systèmes de transport (aériens, terrestres, maritimes), d'hébergement et sur nombre de secteurs de la vie économique, sociale et culturelle. C'est pourquoi, le Chef de l'État a invité le Gouvernement, notamment le Ministre de la Jeunesse et des Sports de prendre toutes les dispositions avec le Comité d'organisation (COJOJ), les Ministères et acteurs concernés, en vue de la réalisation, à temps, des infrastructures et autres diligences requises par l'organisation. Il a souligné la nécessité d'accentuer, dès à présent, une bonne préparation de nos athlètes à cette importante compétition, qui se déroule pour la première fois en Afrique.

AU TITRE DES COMMUNICATIONS DES MINISTRES :

- Le Ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Elevage a fait une communication sur la situation des mises en place et cessions des intrants agricoles 2025, la situation prévisionnelle des semences et le point sur Africa Foods System Forum (AFSF) ;
- Le Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement a fait une communication sur la situation hebdomadaire de la gestion des inondations.

Le Conseil a examiné et adopté :

- Le Projet de loi portant Code des Investissements.
- Le Projet de loi modifiant la loi n° 2012-31 du 31 décembre 2012 portant Code général des impôts ;
- Le Projet de loi modifiant la loi n° 2008-46 du 03 septembre 2008 instituant une redevance sur l'accès ou l'utilisation du réseau des télécommunications publiques (RUTEL), modifiée ;

**Le Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre,
Chargée des Relations avec les Institutions
Porte-Parole du Gouvernement.
Marie Rose Khady Fatou FAYE**